

Domaine d'application : Les présentes conditions générales (ci-après « CG »), détaillent les droits et obligations de 3Conseils, domiciliée à Chemin de la Tour de Pinchat 27, 1234 Vessy

Et de son client dans le cadre des prestations de formation en matière de sécurité au travail et de protection de la santé (STPS).

Ces CG prévalent sur toutes les autres conditions générales et/ou tout autre document émanant du Client, quels qu'en soient les termes. Ainsi, toute demande de prestations adressée à 3Conseils implique l'acceptation sans réserve des présentes CG. Dans le cas où le Client exige des conditions particulières impliquant de nouvelles clauses, celles-ci devront être transmises et signées par les parties avant la conclusion du contrat.

Organisation des cours : Pour des raisons d'organisation, 3Conseils se réserve le droit de reporter des cours ou de regrouper des classes, d'en modifier le lieu de déroulement sans modification des frais de cours. 3Conseils peut réduire la durée d'un cours moyennant un remboursement proportionnel des frais de cours.

Si un(e) formateur est absent(e), 3Conseils peut procéder à un changement de formateur ou engager un(e) remplaçant(e). 3Conseils se réserve le droit de transformer les cours en présentiel en cours à distance aux mêmes conditions si la réalisation des cours en présentiel ne peut pas être maintenue, par exemple en cas de force majeure ou pour d'autres raisons.

Nombre de participants et déroulement du cours : Afin d'assurer un parfait déroulement de nos cours, 3Conseils fixe, pour chacun d'entre eux, un nombre de participants qui peut être adapté si nécessaire. Les places seront attribuées dans l'ordre d'arrivée des inscriptions (sous réserve du paiement des frais d'inscription dans le délai imparti).

En règle générale, si le nombre de participants est insuffisant, le cours n'aura pas lieu et le client sera dispensé du paiement des frais de cours ou les frais d'inscription seront remboursés. 3Conseils se réserve en outre le droit d'annuler des cours annoncés pour d'autres raisons qui ne lui sont pas imputables. Les frais de cours déjà payés seront alors remboursés. Toute autre prétention des participants, en particulier des demandes de dommages et intérêts en cas de modification ou d'annulation d'un cours, est expressément exclue.

Si le nombre de participants à un cours est insuffisant, il peut arriver qu'un cours se déroule quand même, sous réserve toutefois que les participant(e)s approuvent une augmentation des frais ou, si cela est judicieux, une réduction du nombre des périodes, le prix restant constant.

Exclusion d'un cours : 3Conseils se réserve le droit d'exclure un(e) ou plusieurs participant(e)s dans les cas suivants : exclusion due au non-paiement des frais ou comportement inacceptable (insultes, agression, dégradation volontaire de matériel, comportement inadéquat, etc.). La totalité des frais reste due (pas de

remboursement complet ou exemption complète ou au prorata des heures non suivies) à 3Conseils

Garantie : 3Conseils met son expertise et ses services au profit de ses clients, en matière de sécurité et protection de la santé au travail. 3Conseils s'appuie sur la réglementation en vigueur, l'état de la technique et notamment la directive de la CFST 6508. 3Conseils veillera à organiser ses interventions selon les objectifs qui auront été définis préalablement dans les descriptifs de formation standards ou dans une offre personnalisée avec le Client.

Inscription et désinscription aux sessions, traitement des demandes : Les participant(e)s peuvent s'inscrire par simple demande adressée à formation@3conseils.ch ou via le site internet www.3conseils.ch. L'inscription est validée uniquement lorsque le client reçoit le mail de confirmation.

Les annulations doivent être annoncées uniquement par mail à formation@3conseils.ch. L'annulation sera prise en compte à la date d'envoi du mail. Des frais sont possibles en fonction du délai d'annonce avant le jour de la formation (voir paragraphe suivant).

Inscriptions et annulations, paiement des frais d'inscription : Toute inscription est ferme et engage le ou la participant(e) au paiement des frais de cours. Le non-paiement des frais d'inscription n'est pas considéré comme une annulation. Après l'inscription à un cours, le ou la participant(e) reçoit de 3Conseils une confirmation d'inscription avec des instructions de paiement. Les frais doivent être payés au plus tard 2 jours ouvrables avant la date de formation. En cas de non-paiement dans ce délais, le candidat pourra se voir refusé l'accès à la session de formation.

En fonction de la date de désinscription, 3Conseils peut rembourser tout ou partie des frais d'inscription, conformément aux dispositions ci-après.

Délai d'annulation d'inscription → Frais d'annulation :
(*Jour civils avant le début du cours*)

Jusqu'à 30 jours	→ Remboursement complet
Entre 30 et 15 jours	→ 10% des frais
Entre 14 et 7 jours	→ 30% des frais
Entre 6 et 3 jours	→ 50% des frais
Avant 2 jours	→ 100% des frais

Conditions de réussite et délivrance des attestations : La réussite du candidat est conditionnée par un temps de présence minimal au cours et / ou à la réussite d'un contrôle des connaissances. Les critères de réussite sont indiqués dans les descriptifs. Si les critères de réussite sont remplis, les attestations ou certificats de formation seront édités et fournis au candidat directement ou via son employeur. Dans tous les cas les attestations ou certificats de formation ne sont remis qu'après le paiement complet.

E-learning : Les sessions de formation en e-learning sont rendues accessibles uniquement après validation écrite des offres. Elles sont facturées en fonction du nombre d'apprenants et de modules suivis. Les droits

d'accès sont individuels et ne peuvent être divulgués. Le nombre de candidats et de passage des modules est défini avec les Clients dans l'offre acceptée. L'offre fixe également un délai d'utilisation. Une fois les limites fixées atteintes ou le délai d'utilisation dépassé, les droits d'accès sont bloqués par 3Conseils.

Enregistrements photo, vidéo, audio et reproduction : Il est interdit d'effectuer des enregistrements photo, vidéo ou audio lors de nos formations. La reproduction des contenus ou supports de tous les types de formation est également interdit (en présentiel ou en ligne).

Responsabilités : 3Conseils intervient dans le cadre de prestations de formation dans les domaines de la sécurité et de la santé au travail.

La responsabilité de 3Conseils n'est engagée que dans le cas d'une faute grave avérée, notamment tout manquement au respect du secret professionnel et à la confidentialité, et dans la limite du montant des honoraires facturés et encaissés dans le cadre du contrat signé par le Client.

Clause de non-responsabilité et assurance : Pour tous les cours organisés par 3Conseils, cette dernière décline toute responsabilité pour les éventuels dommages subi par les participants. Les participant(e)s doivent dès lors souscrire une assurance responsabilité civile suffisante. L'utilisation des installations de 3Conseils s'effectue aux risques et périls des participant(e)s. 3Conseils ne saurait être tenue responsable des vols ou des pertes. Les participant(e)s sont tenu(e)s de respecter dans les locaux de 3Conseils les directives actuelles des autorités (p. ex. règles d'hygiène), ainsi que les directives de 3Conseils.

La fréquentation des locaux de 3Conseils (y compris les partenaires, les ateliers externes et les locaux loués à d'autres entreprises) est interdite aux personnes présentant des symptômes de maladie, en cas de suspicion de contamination par des agents pathogènes transmissibles et/ou en cas de quarantaine imposée (par les autorités ou par la personne elle-même). Le risque d'infection ne peut pas être totalement exclu, même si les règles d'hygiène sont respectées. 3Conseils exclut toute responsabilité à cet égard.

Le participant ou la participante ne peut déduire aucun droit de la non-réalisation des objectifs/du succès de l'apprentissage, notamment aucun remboursement des frais de cours.

Protection des données : 3Conseils s'engage à protéger toutes données confidentielles de ses clients et à ne divulguer aucune donnée confidentielle.

Commandes et tarification : Les prix des sessions de formation standards sont indiqués dans nos descriptifs disponibles sur notre site internet www.3conseils.ch ou sur demande à formation@3conseils.ch. Les prix des formations personnalisées sont indiqués dans une offre adressée directement au Client. Tous les prix sont libellés en Francs Suisse (CHF) et calculés hors taxes.

Par voie de conséquence, ils seront majorés du taux de TVA applicable. Les prix hors taxe (HT) et toutes taxes comprises (TTC) sont indiqués sur les offres et descriptifs.

3Conseils s'accorde le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Toutefois, elle s'engage à facturer les prestations demandées aux prix indiqués lors de la demande d'inscription ou de l'enregistrement de la signature de l'offre.

Les offres sont émises par 3Conseils pour une durée de validité indiquée sur le devis à compter de la date d'émission.

Ne sont pas compris dans le prix tel que fixé dans l'offre tous frais extraordinaires engagés par 3Conseils et nécessaires à la bonne réalisation de la mission ainsi que le coût de toute prestation supplémentaire ou imprévue demandée par le Client.

Frais de déplacements : Des frais de déplacements peuvent être facturés en sus, sous la forme de forfait, sont fonction de la zone géographique du lieu d'intervention (canton) :

- Canton de Genève : 50 CHF (HT)
- Canton de Vaud : 100 CHF (HT)
- Autres cantons : 1.70 CHF / km (HT)

Retard de paiement et pénalités : Tout retard de paiement sur facture, au-delà de 30 jours à compter de la date d'émission de la facture, sera majoré d'un montant de 10%. Pour les contrats de plusieurs mois, des factures mensuelles ou intermédiaires seront éditées et envoyées. Le délai de paiement de chaque facture est également de 30 jours.

Annulation de la commande : Toute demande de résiliation de contrat ou d'arrêt des prestations de formation en cours doit se faire par lettre recommandée, 3 mois avant la date d'échéance souhaitée ou 3 mois avant la date d'anniversaire (s'ils s'agit d'un contrat annuel) ou selon les conditions particulières du contrat si elles sont précisées. En cas d'acceptation d'annulation de la commande, le Client s'engage à régler les prestations déjà effectuées. Les prestations prévues jusqu'à la date d'effet de la résiliation restent dues.

Clause salvatrice : Si une disposition des présentes CG devait être invalide ou incomplète ou si son exécution devait être impossible, la validité des autres parties n'en serait pas affectée. Dans un tel cas, la disposition invalide doit être remplacée par une disposition valide qui permette d'atteindre l'objectif prévu du contrat de manière juridiquement admissible et qui se rapproche le plus possible de l'intention initiale. Il en va de même en cas de lacune.

Droit applicable et for juridique : les présents, contrat et CG sont soumis au Droit Suisse. En cas de litige concernant la validité, l'exécution, l'interprétation et/ou la rupture des présents, contrat et CG, les parties conviennent de s'efforcer de résoudre à l'amiable ledit litige dans un délai d'un mois à compter de la date de survenance de ce dernier. Le for pour tous les litiges

découlant de ou en rapport avec les présentes CG ainsi que les prestations est Genève, Suisse.

Signature du Client et du Candidat